



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision n°2025DEC016

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 12 novembre 2025

Objet : Demande de subvention à la Région Occitanie dans le cadre de Cugnaux en Piste - Festival des Arts du Cirque 2026

Le Maire de la Ville de Cugnaux,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

Vu la délibération n°078 du 17 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire permettant de demander à l'État, aux collectivités territoriales ou autre financeur, l'attribution de subventions dans la limite de 300 000 € par demande ;

Considérant que la Région Occitanie constitue un acteur engagé depuis longtemps aux côtés des autres collectivités territoriales pour le soutien des festivals dans le domaine des arts de la scène, pour l'ensemble des disciplines du spectacle vivant (théâtre, danse, musique classique et contemporaine, musiques actuelles, cirque, arts de la rue, marionnette) lorsqu'ils jouent un rôle significatif dans l'aménagement du territoire régional ;

Considérant que la commune de Cugnaux développe depuis plus de vingt ans un festival gratuit, intergénérationnel, dédié aux arts du cirque, mettant l'accent sur la qualité artistique du territoire, avec une attention particulière portée aux actions de médiation et de sensibilisation de tous les publics ;

Considérant le partenariat en place avec la Grainerie, acteur incontournable de la filière Cirque au niveau national, pour la mise en valeur du travail des compagnies, des artistes et de leurs nouvelles créations au cœur du festival « Cugnaux en Piste ! » ;

DÉCIDE

ARTICLE 1

Il est sollicité auprès de la Région Occitanie une subvention de 5 000 € pour l'édition 2026 de « Cugnaux en Piste ! » – Festival des Arts du cirque.

ARTICLE 2

La présente décision sera applicable après mise en ligne sur le site internet de la commune et transmission au représentant de l'État dans le département.

**Cugnaux, le 10 novembre 2025
Pour extrait conforme**

Le Maire,

Albert SANCHEZ